

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00106

Numéro SIREN : 809 191 059

Nom ou dénomination : A V N

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2023 sous le numéro de dépôt 4277

Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux Comptes sur la transformation de la société AVN, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

AVN

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
26 Rue du Moulin de Crou
Zone de la Croix Blanche
01000 BOURG-EN-BRESSE

Veolys Conseil

SARL d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 10 000 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Rhône-Alpes et membre
de la Compagnie régionale de Lyon
RCS Lyon B 527 926 984
314 Allée des Noisetiers
69760 LIMONEST

Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux Comptes sur la transformation de la société AVN, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 15 mars 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2022, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 970 067 €, en croissance de près de 8% par rapport à l'exercice précédent en lien avec le développement de l'activité, un résultat net de 33 448 € alors qu'un bénéfice net de 41 911 € avait été constaté à la clôture de l'exercice précédent, des capitaux propres de 172 886 € contre 139 439 € en N-1 ;

- il n'a pas été établi de situation intermédiaire postérieure au 30 septembre 2022.

Nous n'avons pas d'observation à faire sur l'analyse de la situation de la société.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Limonest, le 24 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes et à la transformation

Veolys Conseil



Franck Cavaillon-Pinod
Associé